



Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt cinq et le 10 du mois de février à 19 heures 30 , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Stéphanie CISCARD, Marie-Laure LEGER, Emmanuelle DUPUY, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Stéphane FARGE, Nicolas TARDIF

MEMBRES ABSENTS : Dominique DEVILLERS (pouvoir Christophe CARON) Isabelle SEGUY (pouvoir Nicolas TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir S. CISCARD) Alexandre TRONCHE .

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 2 février 2025

DELIBERATION N° 2025. 14 aménagement de places réfection de la place de la Poste demande de financement DETR 2025

Monsieur le maire présente le projet de réfection de la place de la Poste. Il s'agit de prévoir la réfection de l'enrobé fortement dégradé.

La consultation engagée a permis d'établir un estimatif de dépense d'un montant de 12 285.00€ HT.

Après délibération, le conseil municipal,

- ✚ Valide le principe de la réfection de la place de la Poste
- ✚ Valide l'estimation des travaux qui s'élève à 12 285.00 € HT soit 14 742.00€ TTC
- ✚ Sollicite une subvention au titre de la DETR 2025 dans le cadre des aménagements de places hors PAB
- ✚ Arrête le plan de financement qui suit :

Montant HT : 12 285.00 €

Montant TTC : 14 472.00 €

Financement DETR sollicité au taux de 40 % : 4914.00 €

Reste à charge pour la collectivité : 7371.00 €

- ✚ Donne pouvoir au maire pour effectuer les démarches et signer les documents relatifs à la réfection de la place.

Pour extrait conforme
Le maire
Christophe CARON




Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

